



**COMPTE-RENDU DU CSAL DU 22 JANVIER 2024
(SECONDE CONVOCATION DU 11 JANVIER 2024)**

Ce CSAL de repli est présidé par Monsieur MENETTE, qui présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des OS présentes.

Déclarations liminaires :

SOLIDAIRES, la CFDT, la CGT et FO ont lu à tour de rôle des déclarations liminaires dénonçant la politique de suppressions de postes à la DGFIP. Vous trouverez en annexe la liminaire lue par FO.

Le Directeur a répondu qu'il appliquait au niveau local des directives nationales et qu'en conséquence, ses marges de manœuvre étaient très limitées. Il rappelle qu'il privilégie évidemment les recrutements statutaires, mais qu'il procédera aussi à des recrutements contractuels, si cela est nécessaire.

Après un rapide tour d'horizon des sujets évoqués lors de l'inspection diligentée par l'IGF dans le département en 2023, le directeur nous a proposé de faire un point plus précis lors d'un prochain CSAL lorsque le rapport d'inspection lui sera adressé.

I) Procès Verbal du CSAL du 26 septembre 2023 (pour approbation)

Le PV a été adopté à la majorité, FO a voté pour.

II) PLF 2024 – Evolution des emplois à la DDFIP du HAUT-RHIN (pour avis)

Cette année, ce sont encore 11 emplois qui disparaissent au titre de la DDFIP du HAUT-RHIN. 11 emplois qui viennent s'ajouter aux centaines d'autres supprimés depuis 20 ans. 11 emplois qui vont encore davantage comprimer les marges de manœuvre dans les services.

Vote concernant le PLF 2024 – emplois : vote CONTRE à l'unanimité des OS.

En effet, l'ensemble des OS refusent de participer à un débat qui se résume à savoir comment déshabiller Pierre pour habiller Jacques. C'est la politique générale et continuelle depuis des années de suppressions de postes que FO combat.

Questions diverses

Suite à la question d'une OS sur la suppression d'un poste d'huissier, le directeur a proposé d'inscrire un point "recouvrement" plus général à l'ordre du jour d'un prochain CSAL.

Nous avons interpellé le Directeur concernant les – hélas récurrentes - problématiques de chauffage à la Cité administrative de MULHOUSE, après avoir été alerté par des agents qu'il ne faisait que 10 degrés ce matin dans certains bureaux du bâtiment C. Nous savons que la Direction suit attentivement ce dossier (Le directeur a indiqué "s'être invité" la semaine de la rentrée de janvier à une réunion avec le groupement (message diffusé sur ULYSSE)) et fait tout son possible pour solutionner ces problèmes, mais nous lui demandons ce que doivent faire les agents quand il fait 10 degrés dans les bureaux et qu'en conséquence, ils ne peuvent travailler dans de telles conditions.

En réponse, le directeur nous a indiqué que chaque agent avait la possibilité d'être couvert par le droit de retrait en l'absence de solution de replis viable (télétravail, replis dans des locaux chauffés,...).

Nous avons demandé au Directeur s'il était possible d'organiser un GT métier sur la problématique des locaux professionnels avec le SDIF, les PCE et les SIE. Le Directeur est favorable à cette proposition, qui devrait se concrétiser au cours de cette année 2024.

Vos représentants :

Fabien BONISCHO (suppléant avec voix délibérative)

Christophe VOGEL (expert)